



Contexte et objectif d'étude

Capitale bourguignonne comptant plus de 150.000 habitants, Dijon est la ville-centre de l'Agglomération du Grand Dijon qui regroupe 22 communes pour 240.000 habitants. Bénéficiant d'un positionnement stratégique au cœur des étoiles ferroviaires et autoroutières nationales et européennes, Dijon se distingue par son dynamisme démographique par rapport aux autres grandes villes du quart nord-est de la France. Forte de sa situation, Dijon entend conforter son rayonnement à l'échelle européenne.

Ville attractive en raison de la qualité de son cadre de vie (héritage culturel et patrimonial, gastronomie et terroir viticole), de son dynamisme économique et de la qualité de ses équipements structurants, Dijon entend placer la dimension environnementale au cœur de son projet de ville.

Mission

Dijon se donne pour ambition de réaliser le premier éco-PLU® de France. Faisant suite à une phase de diagnostic confiée à un premier bureau d'études, la mission d'élaboration de l'éco-PLU® est menée selon une démarche AEU® (Approche Environnementale de l'Urbanisme) en collaboration avec l'ADEME Bourgogne, dans le cadre d'un planning soutenu (avec pour objectif un arrêt du PLU en septembre 2009, soit 12 mois d'études).

Réalisé sous la conduite des services de l'Agglomération du Grand Dijon, l'éco-PLU® se devra d'être particulièrement novateur en matière de traduction réglementaire de la prise en compte de l'environnement.

Citadia s'est entouré de deux partenaires pour cette mission : Aire Publique pour la concertation et Delsol & Associés pour l'expertise juridique.